



## DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILIAL - ACTIVITÉS de Septembre 2023 à Juillet 2024

**Inscription au Forum des Associations  
au complexe sportif d'Eventard  
Samedi 2 septembre 2023 de 10h00 à 12h00**

(ou dossier d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres du Centre Simone Signoret Eventard)

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : Domicile : ..... Portable : .....

**Adresse mail :**  
 Pour les mineurs : 2<sup>e</sup> parent      Portable : .....  
 Nom et Prénom : .....

Nouvel Adhérent

Nom	Prénom	Date de Naissance	Age	Activité de la plaquette	Jour <u>A entourer</u>	Heure de l'activité	Lieu <u>A entourer</u>	Tarif de l'activité	Remise activité	Tarif activité à régler
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 0.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	

**TOTAL activités**

Cotisation familiale obligatoire **15 €** avec le 1<sup>er</sup> versement

**TOTAL**

Chèques Vacances et Coupons-Sports ANCV (acceptés jusqu'au 31 décembre 2023), CCAS Ecoouflant, Prise en charge Comité d'Entreprise

**TOTAL après déductions**

Paiement : espèces (total) ou chèque (possibilité de fractionner en 3 chèques) : Chèque mis en banque au 10 octobre 2023

Chèque mis en banque au 10 janvier 2024

Chèque mis en banque au 10 mars 2024

Réservé à l'ACPL

**Premier tarif  
Ecouflantais  
(et étudiants)  
/  
Deuxième tarif  
Hors-Ecouflant**

FACTURE : OUI

Papier = Fournir une enveloppe timbrée

Par mail

**Merci de lire, de compléter et de signer le verso**

## MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- \* Chèques datés du jour de l'inscription et libellés à l'ordre de l'**ACPL Ecoflant**
- \* Possibilité de régler les activités par chèque en 3 fois. Les chèques seront débités le 10 octobre 2023, le 10 janvier et le 10 mars 2024
- \* Cotisation familiale de 15.00 € obligatoire pour participer à un des ateliers de Septembre 2023 à Juillet **2024** de l'ACPL Ecoflant.
- \* Le coût de l'activité représente **30 séances dans la saison de Septembre à Juillet**
- \* **Certificat médical obligatoire pour toutes les activités physiques ou questionnaire de Santé Adulte**
- \* Pour les Ecoflantais, un justificatif de domicile récent à présenter : Electricité, Gaz,...
- \* Il n'y aura aucun remboursement.
- \* **Les ateliers seront assurés suivant un minimum d'inscriptions**
- \* Ecoflantais, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS : suivant votre quotient familial, vous pouvez obtenir un passeport pour l'aide aux loisirs à présenter à l'inscription.

J'accepte la diffusion de photos de moi-même, prises dans le cadre des activités  OUI  NON  
J'autorise l'ACPL à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours médical ou hospitalier  OUI  NON

Autorisation pour Mineurs Je soussigné(e) : Nom du père : ..... Prénom : .....

Nom de la mère : ..... Prénom : .....

- Accepte la diffusion de photos de mon (mes) enfant(s) prises dans le cadre des activités  OUI  NON
- Autorise mon (mes) fils, ma (mes) fille(s) à participer aux activités de l'ACPL  OUI  NON
- Autorise l'ACPL à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours médical ou hospitalier  OUI  NON

**Date**

**Signature**